

i. Création de référentiels compétences simples et opérationnels

Définition des objectifs et des conditions de la mise en place d'un management par les compétences dans l'entreprise

Rédaction des référentiels avec les acteurs concernés, en utilisant le langage et la culture du terrain.

Définition des compétences nécessaires au développement de la stratégie de l'entreprise en partant des compétences actuelles et des besoins de l'organisation pour décrire le futur (logique d'évolution).

Analyse et formalisation des nouveaux métiers

Ces outils sont créés et ajustés avec les opérationnels afin de créer un langage commun pour :

- Recruter
- Qualifier
- Former
- Evaluer
- Rémunérer
- Gérer les carrières
- Manager
- Analyser l'évolution des métiers



ii. Sélection et mise en place de solutions logicielles

Simple pour vous aider à piloter la démarche dans ses différentes dimensions (anticipation de l'évolution des compétences, description des emplois, répartition des compétences dans un service, hiérarchisation des besoins de formation, formalisation de bilans de compétences,...).